



JAHRESBERICHT 2025 RAPPORT ANNUEL

SSR/CSA

**SCHWEIZERISCHER SENIORINNEN- UND SENIOREN RAT
CONSEIL SUISSE DES AÎNÉS
CONSIGLIO SVIZZERO DEGLI ANZIANI**

2025: une année décisive pour le CSA

L'année 2025 a été une année décisive pour le Conseil suisse des aînés (CSA) qui s'est concentrée sur le **renforcement de l'organisation**, les **finances** et l'**orientation stratégique**. Les structures et les processus ont été rationalisés, les circuits décisionnels clarifiés et la collaboration améliorée. Grâce à une gestion financière transparente et autonome ainsi qu'à une planification budgétaire réaliste, le CSA dispose aujourd'hui d'une assise solide tant sur le plan organisationnel que sur le plan des effectifs.

La **stratégie 2027 – 2030** a été un projet clé. Dans le cadre d'un processus participatif, accompagné par une entité externe, nous avons analysé les principaux défis relatifs à la politique de la vieillesse et défini des priorités et des mesures claires pour les années à venir. La stratégie, soumise à approbation par le comité lors de l'assemblée des délégués à la fin de l'année, constitue la base du prochain contrat de subvention 2027 à 2030.

La **conférence «Jeunes et vieux – une communauté de destin?»** organisée à Brugg a été un des moments phares de l'année puisqu'elle s'est articulée autour du dialogue intergénérationnel et de la signification de la solidarité dans le contexte du renversement démographique. Nous avons renforcé le message de cette conférence par la publication de notre magazine «Jeunes et moins jeunes avancent de front».

Dans le débat public, le CSA a fermement réfuté, avec objectivité et dans un esprit de dialogue, les accusations polémiques selon lesquelles les personnes âgées exerceraient une influence excessive sur les processus décisionnels politiques. Il a souligné que la **participation démographique** n'est pas liée à l'âge et que l'engagement des personnes âgées renforce la société.

Grâce à son **agenda 2025 de la politique de la vieillesse**, aux **consultations** et à ses **communiqués de presse**, le CSA a su intégrer de manière éclairée les préoccupations de la génération âgée dans les processus politiques. Le CSA a pris position par rapport à divers objets soumis à la votation et dans le cadre de plusieurs consultations dans le domaine de la prévoyance professionnelle, de la révision des prestations complémentaires pour le logement et du programme d'allègement budgétaire 2027. Il a également publié des communiqués de presse, notamment en lien avec les votations sur la suppression de la valeur locative et la carte d'identité électronique.

En résumé: en 2025, le CSA a solidifié ses structures, précisé sa stratégie et exercé son rôle de voix forte de la génération des aînés.

Reto Cavegn, coprésident du Conseil suisse des aînés (CSA)

Rapport annuel 2025 groupe du travail Vieillesse dans la société et Migration

1. Membres du groupe de travail 2025

Kurt Rüttimann (ASA), président
 Marianne Streit (FARES), présidente adjointe
 Felicitas Würth (ASA), procès-verbal jusqu'au 28.1.2025
 Theres Engeler (ASA), migration et procès-verbal à partir du 17.6.2025
 Jakob Hauri (FARES), migration
 Bea Heim (FARES)
 Béatrice Spang (experte)

2. Séances effectuées (présentielles/distancielles)

GTr-s 1/25	28.01.2025	séance Zoom
GTr-s 2/25	17.06.2025	Baden
GTr-s 3/25	09.09.2025	Baden
GTr-s 4/25	11.11.2025	Baden
GTr-s 5/25	22.12.2025	séance Zoom

3. Participation d'experts et de spécialistes

L'experte **n'a pas été** impliquée en **2025!**

Champs d'action	Mesures / Orientation générale	Statut
Préservation de la dignité, de la qualité de vie et de l'autonomie des personnes âgées, en particulier en cas de vulnérabilité	- Encourager l'intégration de personnes âgées dans des projets de bénévolat - Faciliter l'accès des personnes âgées à la culture et à l'art - Créer des programmes de mentorat dans lesquels les personnes âgées peuvent partager leur expérience avec de plus jeunes générations	Processus en cours
Dossier stratégique Lutte contre la pauvreté - L'analyse du concept <i>Lutte contre la pauvreté</i> du Conseil fédéral (y compris rapport intermédiaire/évaluation) a été effectuée. Points essentiels - Dossier stratégique lutte contre la pauvreté - Notre travail révèle clairement que les personnes âgées ne sont pas suffisamment prises en compte dans la stratégie nationale. Nous demandons une réorientation du concept. Critiques Outre les autres secteurs prioritaires de notre GTr V dS + M, les travaux de l'année à venir devraient se concentrer également sur la mise en œuvre des points suivants: Pauvreté des personnes âgées ignorée: La stratégie se concentre en premier lieu sur les jeunes et les personnes en cours d'emploi. La vulnérabilité des personnes âgées n'est presque pas thématisée. Participation défailante: Le CSA n'est pas représenté au sein du comité de coordination. Approches lacunaires: Il manque des mesures intergénérationnelles, des soins de santé adaptés à l'âge et la lutte contre l'isolement social. Adaptation de la stratégie: La pauvreté des personnes âgées doit explicitement être intégrée à la stratégie nationale. Élargir les structures participatives: Examiner l'intégration du CSA, créer un GrT Questions touchant les senior-e-s et élargir le Conseil pour les questions de pauvreté en Suisse.		

• Monitoring ciblé: Les données liées à la pauvreté des personnes âgées (en particulier les femmes / passé migratoire) doivent être saisies de manière systématique.		
Encourager l'échange d'expériences concernant la politique de la vieillesse au niveau cantonal et soutenir les autorités et les organisations des retraités lors de la création de conseils des aînés	Contact avec les autorités et les organisations des senior-e-s: • Présenter le CSA à Appenzell Rhodes-Intérieures! • Soleure • Présenter le CSA à Pro Senectute Schwyz! Notre analyse a révélé que sept cantons ne disposent pas encore de conseils des aînés cantonaux.	Réalisé le 24.02.2025 Processus en cours Réalisé le 25.09.2025
Encourager les relations entre jeunes et les moins jeunes	• Possibilités de rencontres intergénérationnelles dans le quartier • Informations concernant les offres, telles que: bancs à causerie, bourse aux petits boulots, etc.	Processus en cours Processus en cours

À Bâle, les possibilités de rencontre au sein des quartiers ont été élargies.

Ainsi, l'association **FUNDUS BASEL** propose des offres supplémentaires telles que KAFFI CHRANZ (rencontres autour d'un café) dans les centres de quartier, où les discussions, les nouveaux contacts et les activités communes sont encouragés pour tous les visiteurs. En outre, le service mobile de proximité pour les personnes âgées propose des conseils et un accompagnement multilingue afin que les seniors puissent vivre de manière autonome le plus longtemps possible et participer activement à la vie sociale, indépendamment de leur origine et de leurs revenus.

Les assistantes sociales de l'association FUNDUS BASEL offrent leur aide aux seniors dans la rue (banc à causerie). Elles disposent d'un bon réseau dans le domaine du travail avec les personnes âgées et se retrouvent régulièrement avec les partenaires du réseau pour discuter de thèmes d'actualité.

L'association est financée par des fondations et le canton de Bâle-Ville. Informations: www.fundus-basel.ch

Quartier-Jobs (petits boulots) - honnêtes et humains

Les personnes qui recherchent un petit boulot à juste rémunération, et les personnes qui ont besoin d'un service abordable sont mises en contact par *Quartier-Jobs*.

Les personnes engagées travaillent dans leur quartier de résidence de manière autonome, pour un salaire équitable, avec des cotisations sociales et une assurance réglementées, auprès de personnes qui ne sont pas en mesure de résoudre un problème du quotidien, comme

sortir seules, faire le ménage, les courses, de simples travaux de réparation, promener le chien, etc.

Les travailleurs et travailleuses sont mis en contact avec les donneurs d'ordre qui les payent un prix forfaitaire par heure.

La palette des donneurs d'ordre va de personnes de 90 ans peu mobiles à de jeunes patients atteints de covid long en passant par des mères de famille.

Les travailleurs et travailleuses sont des personnes au chômage, qui attendent le début de leur nouvel emploi ou qui ne peuvent pas accepter un temps plein. Il y a également des retraités parmi eux.

Infos: www.quartierjobs.ch

Voir également le rapport: COHABITATION ENTRE JEUNES ET SENIORS

PERSPECTIVES 2026

- Continuer à suivre d'autres projets concernant les modèles de cohabitation, dans le propre appartement avec des étudiants en sous-location, dans un complexe immobilier pour jeunes et seniors avec des offres correspondantes.
- Soutien et conseil, participation aux décisions, implication dans les choix...

- Lieux de rencontre proposant des activités à proximité, où jeunes et moins jeunes peuvent se rencontrer, discuter, échanger des informations et passer du temps ensemble.
- L'équité entre les générations repose sur la COHÉSION et le DIALOGUE entre les JEUNES et les SENIORS, avec ou sans handicap.

Champs d'action	Mesures / Orientation générale	Statut
Éviter le dénigrement des personnes âgées, qui consiste à critiquer et/ou à ridiculiser les personnes âgées	• Articles respectueux et constructifs, encourager les contributions et discussions indépendamment de l'âge et comprendre différentes perspectives! • En particulier dans les discussions en ligne ou sur les réseaux sociaux - aussi dans les quotidiens (p. ex. articles et caricatures). Lettre aux rédactions ou lettre de lecteur.	Processus en cours
1. Rapport complet de Bea Heim à propos du colloque: La violence domestique chez les personnes âgées Date: 7 mai 2025 Lieu: Hôpital de l'île à Berne 2. Rapport de Bea Heim concernant les différents exposés du colloque: La violence domestique chez les personnes âgées Colloque: 07.05.2025 3. Rapport de Bea Heim «Programme d'incitation Retraite sans violence» 4. Prise de position de Bea Heim «Programme d'incitation Retraite sans violence» Courriel du 15.9.2025 à la coprésidence CSA + OFAS 5. Participation à des colloques: Workshop OFAS 23.6. 2025 à Berne, Programme d'incitation Retraite sans violence Bea Heim sur mandat du SSR-CSA		
Combattre la solitude des personnes âgées	La solitude involontaire et le manque de participation sociale favorisent l'isolement. Le manque d'engagement dans les relations sociales et la diminution de l'empathie rendent solitaire.	Processus en cours
SSR-CSA - Représentation au sein de l'association <i>Connect!</i> en tant qu'organisation de personnes concernées L'association <i>Connect!</i> a été fondée fin novembre 2024. Felicitas Würth-Zoller, représentante chez Connect! pour le SSR-CSA. L'objectif de l'association est: ensemble moins seul.e Notre vision du programme est que les gens en Suisse se sentent impliqués socialement et ont accès à des services qui préviennent la solitude. L'association s'engage par le biais d'un vaste réseau de scientifiques, de fondations et d'institutions. Les objectifs stratégiques sont atteints, les plans de mises en œuvre définis et les premières mesures prises. Les projets pilotes ont démarré. Le site internet est en ligne www.ch-connect.ch/fr/ LinkedIn et YouTube ont été mis en place.		

Le programme conçu de 2024 à 2027 comprend trois champs d'action et trois thèmes transversaux:

- Communauté
- Systèmes d'approvisionnement
- Structures

Le thème de la solitude suscite un vif intérêt. La volonté de participer et de coopérer est grande. Le soutien financier et conceptuel des fondations donatrices permet la mise en place du projet. Plusieurs cantons et communes sont intéressés par les projets pilotes.

Deux colloques ont eu lieu (en février et septembre 2025) et affichés complets. Les résultats ont été publiés, les articles sont parus dans différents médias. Des articles ont été publiés dans des revues spécialisées et des interventions ont été faites devant des comités d'experts.

Communauté:	Information et sensibilisation du grand public Utiliser les offres existantes et lancer les changements
Systèmes de soin	Meilleure mise en réseau de systèmes de santé et sociaux Repérer les personnes à risque et engager des mesures Offres pour les experts et les bénévoles
Structures	Colloques Travail de réseautage en sous-groupes en Suisse romande et au Tessin Les connaissances spécifiques sont préparées pour les gens sur le terrain.

Champs d'action	Mesures / Orientation générale	Statut
Signification de la solitude pour les personnes âgées La solitude est particulièrement grande au sein de la population vieillissante. Des études révèlent qu'en Suisse entre 80 000 et 150 000 personnes de plus de 65 ans se sentent souvent seules. De ce fait, elles sont exposées à un risque de santé. La solitude a un impact négatif sur la santé et peut conduire à de l'obésité, au tabagisme, à une consommation élevée d'alcool et à la dépression. Selon l'OMS, des mesures efficaces contre la solitude doivent être mises en place à l'échelle de la société dans son ensemble. Le potentiel d'économies macroéconomiques est considérable. La mise en œuvre des objectifs de l'association Connect! avance conformément à l'agenda.		
Comprendre et tenir compte des besoins, intérêts et souhaits de migrants et migrantes âgés au quotidien	• Consulter les études des hautes écoles et les mesures / propositions • Travailler en réseau avec les associations pour personnes âgées, pour le bien des migrantes et migrants âgés	Processus en cours
Le Forum national âge et migration est fortement engagé et les contributions variées et constructives des organisations membres soulignent la pertinence incontestable et la dynamique vivante et durable du forum dans ce domaine important pour la société. Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) fournit annuellement des chiffres en hausse. Les personnes se trouvant dans le processus d'asile n'y ont pas été intégrées. L'Office fédéral de la statistique (OFS) adopte quant à lui une perspective globale et prend également en compte les citoyens suisses issus de la migration. „STORY LINK Bridging Knowledge Gaps Between Swiss and Albanien Communities in Switzerland Through Creative Biographical Writing“. Il s'agit là d'un projet scientifique qui étudie le thème de l'intégration. Il s'agit ici de combler les lacunes linguistiques par l'écriture créative et biographique. Il existe peu de contacts entre Albanais et Suisses permettant de mettre en évidence les différences entre la Suisse et l'Albanie. Un livre comprenant dix biographies albanaises et autant d'origine suisse est en cours d'élaboration. L'accent est mis sur les questions relatives à la santé, à l'accompagnement, aux soins et au bien-être physique. Le projet doit avoir un effet à long terme. Un manuel décrira les différences et la méthode appliquée doit pouvoir être adaptée et appliquée à d'autres groupes cibles (par exemple, les personnes handicapées, les malades mentaux). Les soins palliatifs adaptés aux migrants et migrantes de la CRS constituent également un thème important. En effet, y accéder est plus compliqué pour les migrantes et les migrants. La Confédération souhaite en particulier s'engager dans leur formation. Des documents de formation doivent être élaborés à ce sujet. Les formations continues correspondantes sont déjà prévues.		

Les réactions concernant notre anniversaire ont été largement positives. Nous continuons désormais à travailler en groupes de travail:

1. Pauvreté et non-recours aux prestations complémentaires (Theres Engeler CSA collabore)
 - Des mesures contre le non-recours aux prestations complémentaires (PC) ont été discutées.
2. Avec l'aide de personnes clés
 - La conception d'une série de courts-métrages (projet pilote: l'audition) visant à fournir des informations accessibles sur la santé a été poursuivie.

Voir également 3 Rapports sur les colloques et le rapport annuel 2025 sur le Forum national âge et migration

4. Perspectives

Les changements sociaux et culturels dictent les orientations du GTr Vieillesse dans la société et Migration. Cela signifie que les champs d'action et les thèmes continueront à nous occuper de manière constante.

5. Remarques finales

Deux changements s'annoncent au sein du GTr V dS + M à la **fin de l'année 2025**. Par le départ de Felicitas Würth (ASA), le GTr perd une personne dotée d'une expertise en matière de **«Lutte contre la solitude des personnes âgées»**. L'ASA ne pourra pas la remplacer aisément ni fournir une personne ayant des connaissances équivalentes. Elle quitte le CSA après trois mandats > 12 ans. Marianne Streit (FARES) met un terme à son engagement après neuf ans au sein du CSA. Durant cette période, elle a acquis de vastes connaissances sur le thème des générations. La succession sera assurée par **Therese Wüthrich (FARES/USS)**.

Je remercie les personnes sortantes du groupe de travail pour leur grand engagement et pour la collaboration constructive en faveur du bien-être des senior-e-s.

Kurt Rüttimann, président GTr V dS + M, Birr, 9 décembre 2025

Rapport annuel 2025 du groupe de travail Technologies de l'information et de la communication

1. Membres du groupe de travail 2025

Pierre Scherb (SV) présidence jusqu'à AD 2025
 Urs Bösch (ASA), présidence à partir de l'AD 2025
 Reinhard Hänggi (ASA)
 Bruno Weideli (FARES)
 Ursula Zulauf (FARES)

2. Séances organisées (présentielles/en ligne)

GTr-s 1/25	13.6.2025	Berne
GTr-s 2/25	22.9.2025	en ligne
GTr-s 3/25	21.11.2025	Bellach / hybride

3. Participation d'experts et de spécialistes

Pendant l'année sous revenu, le groupe de travail n'a fait appel à aucun expert ni aucun spécialiste.

4. Champs d'action de la politique de la vieillesse traités / Avancement

Champs d'action	Mesures / Axe principal	Statut
Ordonnance sur la poste Prestations de services de la poste	- Nous avons pris connaissance des modifications de l'ordonnance sur la poste. Pas de participation à la consultation. - Les nouvelles prestations de service de la poste, en particulier les lettres numériques, ont été examinées.	En cours
Programme d'encouragement pour un internet à haut débit	Nous avons renoncé à participer à la consultation. Pour l'heure, nous ne nous pencherons plus sur le sujet.	Liquidé
Votation / Introduction E-ID	- La consigne de vote «oui» a été adoptée et communiquée. - Mise en application continuellement sous observation	En cours
Dossier électronique du patient DEP / DES	- Mise en application continuellement sous observation - Le groupe de travail considère que le DEP / DES est un outil important, tout particulièrement pour les personnes vulnérables - La mise en œuvre dans le nouveau contexte, suite au passage au DEP, fait l'objet d'un suivi attentif en collaboration avec le GTr Santé.	En cours
Compétences en informatique, sécurité numérique	- Le groupe de travail prend connaissance de l'étude 2025 «Digital Seniors» de Pro Senectute - Message principal: La numérisation est déjà bien avancée chez les personnes âgées ; il faut désormais renforcer leurs compétences numériques	En cours

	- Le GrT TIC se penchera de manière approfondie sur les thèmes suivants: - La sécurité sur internet / La cybercriminalité - Comment gérer l'IA, intelligence artificielle - Accessibilité d'internet - Accompagnement à bas seuil aux personnes âgées dans l'utilisation des outils informatiques - Utilisation des réseaux sociaux versus médias (imprimés) traditionnels	
Site internet CSA	- Le site internet du CSA ne répond pas aux exigences en matière de pertinence et suscite peu d'intérêt - Pour des questions de qualité, remplacer le site internet par Clubdesk n'est pas recommandé. - Des améliorations techniques et graphiques du site internet sont effectuées dans l'immédiat afin d'augmenter l'attractivité. - Évaluation d'un partenaire en mesure d'assurer l'exploitation du site ainsi que sa refonte ou sa réorganisation	En cours Devis disponibles
Processus / Numérisation CSA	- En 2024, nous avons acquis le logiciel Clubdesk destiné aux associations afin de faciliter les tâches administratives. - Objectifs: assurer l'efficacité dans l'exécution des tâches et la transparence pour la présidence, le comité et les délégués. - En outre, la comptabilité est désormais effectuée en interne au CSA. La collaboration avec Pro Senectute a pris fin à la fin du mois d'octobre. - Les processus Gestion des adresses, Gestion des rendez-vous, Classement des documents ont été optimisés et les utilisateurs, secrétariat compris, ont été formés.	En cours

5. Perspectives

Après le changement de présidence et une démission pour cause de vieillesse fin 2025, la collaboration au sein du groupe de travail continue à se consolider. Il se penchera de manière proactive sur les divers sujets liés à la numérisation.

6. Remarques finales

Le groupe de travail TIC poursuit l'objectif que l'utilisation des TIC doit être au service de la population âgée et ne doit pas l'exclure.

Je remercie les membres du groupe de travail pour leur grand engagement et pour la collaboration constructive en faveur du bien-être des senior-e-s.

Urs Bösch
Président TIC

Wallisellen, le 30.4.2026

Rapport annuel 2025 du groupe de travail Sécurité sociale

1. Membres du groupe de travail Sécurité sociale (GTr SSo)

En 2025, le groupe de travail comptait les membres suivants:
 Fabienne Bachmann (ASA, également présidente de fraction)
 Peter Haudenschild (ASA)
 Marcel Kopp (ASA, dès avril 2025), direction intérimaire dès octobre 2025
 Max Krieg (FARES), direction
 Inge Schädler (FARES, également présidente de fraction)
 Annette Zimmermann (FARES)
 Michael Zumbach (ASA, jusqu'en mars 2025)

Les comptes rendus sont rédigés par Marianne de Mestral.

2. Réunions tenues en 2025 (en présentiel/en ligne)

Le 8 janvier (Zoom)	Le 29 avril (Zoom)
Le 26 février (Zoom)	Le 11 août (OFAS)
Le 18 mars (Zoom)	Le 15 octobre (Zoom)

3. Représentation de membres du GTr dans des comités et participation à des manifestations (hors ASA et FARES)

M. Krieg a représenté le CSA auprès de l'alliance initiée par la Fondation Paul Schiller visant à ancrer les prestations complémentaires pour le logement accompagné dans la loi sur les prestations complémentaires (LPC) et leur mise en œuvre.

P. Haudenschild a représenté le CSA auprès de la commission fédérale AVS/AI extra-parlementaire.

4. Participation d'experts ou de spécialistes

Le groupe de travail n'a pas fait appel à des experts ni à des spécialistes externes.

5. Thèmes de politique de la vieillesse traités, suites/résultats

Thème	Actions GTr/AD/Comité État/Résultat Prochaines étapes	État
5.1 <u>Prévoyance vieillesse – aspects généraux</u>		
5.1.1. Avenir de la prévoyance vieillesse – discussion avec le CF	Fin 2024, le CSA a exigé du CF d'être inclus dans les consultations portant sur l'avenir de la prévoyance vieillesse. La CF Baume-Schneider a invité le CSA à une discussion le 1^{er} avril 2025. La coprésidence du CSA et la présidente de fraction de l'ASA y ont finalement pris part. La présidente de fraction de la FARES n'a pas pu s'y rendre en raison d'une panne des transports publics. Avant la discussion, le GTr a préparé en trois étapes une liste de demandes à soumettre. Le comité et les fractions ont été inclus dans ce processus. Durant la discussion, nous avons en premier lieu présenté chacune des demandes qui avaient été soutenues à l'unanimité par le comité.	Liquidé

5.1.2 Catalogue de questions destiné à la CF Baume-Schneider	Durant la discussion susmentionnée, la CF Baume-Schneider a demandé au CSA de consigner des propositions de solutions dans un catalogue de questions, tant en ce qui concerne les points liés à la LPP que ceux liés à la LAVS. Le GTr a préparé une première version de ses réponses. Les réponses ont été transmises une fois que nous nous sommes accordés avec le GTr Économie et fiscalité et au sein du comité, surtout en ce qui concerne les aspects de la LPP.	Liquidé
5.2 <u>LAVS</u>		
5.2.1 Révision de la LAVS en ce qui concerne les rentes de veuves, veufs et survivants (débat parlementaire)	Le CSA a envoyé sa réponse à la consultation en 2024. La situation actuelle est confuse. Durant les premières consultations parlementaires (CSSS-E et Conseil des États), toutes ces questions ont soudainement été amalgamées au financement de la 13^e rente AVS et à la suppression ou à la hausse du plafond des rentes AVS pour les couples mariés (été 2025). Décision a notamment été prise que le financement de la 13^e rente AVS se ferait par le biais d'une augmentation fractionnée de la TVA et des cotisations salariales. Les rentes pour enfant de personne retraitée ont été maintenues.	En cours
5.2.2 Suppression des rentes pour enfant de personne retraitée (débat parlementaire)	Le second conseil (CSSS-N et Conseil national) a décidé de ne proposer qu'une hausse limitée de la TVA jusqu'en 2030. Les rentes pour enfant de personne retraitée ont été supprimées. Dans ces circonstances, le GTr a renoncé à demander à nouveau au comité des lettres de lobbying destinées aux commissions et aux conseils.	
5.2.3 Financement de la 13 ^e rente AVS (débat parlementaire)	La CSSS-E ayant demandé d'autres calculs et explications à l'OFAS en novembre, ces affaires seront à nouveau traitées en janvier 2026.	
5.2.4 Réforme AVS 2030	Fin novembre, le CF a défini des directives destinées à la réforme AVS 2030 dans lesquelles aucune augmentation de l'âge de référence n'est prévue. Une motion du CF avait auparavant exigé de faire appel à une commission d'experts à cet effet. Sur demande du GTr, le CSA a exigé de pouvoir envoyer un représentant dans une telle commission. La suite du processus reste inconnue pour le moment.	En cours
5.3 <u>LPP</u>		
5.3.1 Compensation du renchérissement appliquée aux rentes LPP	La motion 24.4198 soumise au CÉ (Maillard, CÉ) exige du CF que des mécanismes soient mis en place pour qu'une compensation régulière et obligatoire du renchérissement soit appliquée aux rentes de vieillesse LPP. Le CF a refusé la motion. La consultation sur ce dossier a été rejetée par les conseils au premier semestre de 2025. Sur demande du GTr, le comité a décidé de publier un communiqué de presse à ce sujet (le 7 juillet 2025).	En cours

5.4	<u>LPC</u>		
5.4.1	Prestations complémentaires (PC) pour le logement protégé	Conformément à la demande de la Confédération, les Chambres fédérales ont décidé d'appliquer la variante avec forfait. Sous l'égide de la Fondation Paul Schiller, le CSA s'est associé aux démarches de lobbying en faveur de la prise en considération des aspects psychosociaux. La CSSS-N et le CN s'en sont saisis, mais le CE les a écartés en faveur d'une formulation non contraignante de type « notamment » à l'intention des cantons. Le CN s'est rallié à cette décision.	Liquidé
5.4.2	Mise en œuvre des PC pour le logement protégé	Le délai imparti pour modifier l'OPC-AVS/AI afin que les prestations complémentaires puissent être fournies au prorata aux personnes qui, en cours d'année, ne peuvent vivre à domicile que de façon périodique, arrive à échéance à la fin de l'année. Le GTr demandera au comité de soutenir cette solution. En décembre, l'alliance s'est prononcée en faveur d'un engagement actif et d'un accompagnement étroit de la mise en œuvre de cette disposition de la LPC dans les cantons. Par exemple, elle a l'intention de recueillir de manière proactive des exemples de solutions, de les mettre à disposition et de les diffuser également dans le cadre d'un webinaire.	En cours
5.4.3	Mise en œuvre LPC 2021	Le rapport sur la mise en œuvre de la réforme des PC 2021 a été publié l'été passé. L'étude mandatée par l'OFAS a été publiée en novembre, sous le titre définitif <i>Accès aux prestations complémentaires: pratiques cantonales en matière d'information et de demande</i> .	En cours
5.4.4	Non-recours aux PC	En 2026, le GTr analysera le rapport et fera des propositions au comité concernant les démarches ultérieures, le cas échéant.	
5.5	<u>Programme d'allègement budgétaire</u>	En mars, le GTr a élaboré ses propres réponses à l'intention du GTr Économie et fiscalité, auquel incombait la coordination des réponses du GTr. Les réponses du GTr n'ont été que partiellement prises en compte.	Liquidé
5.6	<u>Prestations transitoires (PTra)</u>	Selon les informations du <i>Schweizerischer Beobachter</i>, il arrive que lors de l'octroi de prestations transitoires, des imputations de la fortune abusives soient exigées. Cette question touche directement les futurs retraités. Selon <i>Avenir50Plus</i>, l'OFAS va rédiger un rapport sur la mise en œuvre des PTra. Le GTr l'examinera en temps opportun et réfléchira à une marche à suivre pour lutter contre ces imputations abusives.	En cours
5.7	<u>Procédures de consultation</u>	Le GTr s'est abstenu de proposer une prise de position dans le cadre de la procédure de consultation relative aux modifications de la loi sur le libre passage, car elles ne suscitaient aucune opposition. Face à une situation similaire par rapport aux modifications de l'OPP2 et de l'OPP3 (précision de l'ordre successoral dans la prévoyance privée), le CSA a toutefois décidé, sur demande du GTr, de soutenir les propositions.	Liquidé

6. Perspectives

En 2026, l'essentiel consistera à nouveau à suivre les affaires en suspens au niveau fédéral et à tenter, lorsque cela s'avère possible et opportun, de gagner des parlementaires à la cause qui aura été convenue au sein du CSA. Le GTr continuera à se préoccuper de l'avenir de la LPP et de la LAVS et se saisira de tous les dossiers qui touchent la sécurité sociale. Il souhaite en outre porter une attention particulière à toutes les questions liées à la pauvreté des personnes âgées, aux conséquences financières des modifications de la loi sur l'assurance-maladie et d'autres changements, et soutenir les autres GTr sur ces questions.

7. Remarques finales

Durant l'année 2025, Michael Zumbach a malheureusement dû mettre fin à son mandat auprès du CSA et du GTr. Nous avons accueilli son remplaçant, Marcel Kopp, en avril. Il est à présent directeur intérimaire du Groupe de travail Sécurité sociale.

En tant que président du GTr, je remercie nos membres de leur collaboration dynamique, surtout en ce qui concerne les tâches aussi difficiles que fructueuses associées à l'AVS et à la LPP accomplies durant le premier semestre.

Max Krieg, président du GTr Sécurité sociale, Berne, le 3 janvier 2026
Groupe de travail Sécurité sociale, par Zoom, le 7 janvier 2026

Rapport annuel 2025 du groupe de travail Santé

Le groupe de travail compte les membres suivants:

Elisabeth Striffeler (présidente) ASA
Elsbeth Wandeler (vice-présidente) FARES
Barbara Fischer (procès-verbal) FARES
Beatrice Baselgia ASA
Christoph Steinemann ASA
Elisabeth Leo-Dupont FARES

Thèmes traités

Application de l'initiative sur les soins infirmiers

- Mise en œuvre phase 2 / Dilution de l'initiative

Amélioration du financement des soins palliatifs et traitement de la démence

- Collaboration au sein du groupe de travail de l'OFSP pour la mise en œuvre de la motion Carobbio dans le cadre de l'alliance Financement des soins palliatifs de palliative.ch et modification de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins 7 (OPAS) (5 séances)
- Participation à la procédure de consultation de la sous-commission de la CSSS pour la mise en œuvre de l'initiative Jost visant l'amélioration du financement des soins palliatifs, notamment des hospices (au total 3 séances, préparation et suivi inclus)
- Participation à la requête de la CI Financement des soins visant l'élargissement du catalogue de prestations dans le domaine des soins apportés aux personnes atteintes de démence

Financement uniforme ambulant et stationnaire (EFAS)

(2 séances organe directeur et 2 séances CI Financement des soins)

La CI Financement des soins a été dissoute fin 2025. Son objectif était d'atteindre une amélioration dans le domaine du financement des soins. La mise en œuvre du financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS) étant désormais en cours, il convient de veiller à ce que les besoins des patient·e·s soient intégrés au projet. Le GTr Santé devra s'en occuper et, le cas échéant, siéger dans un autre organe chargé de la mise en œuvre de l'EFAS.

Augmentation des interventions en ambulatoire

Pour atteindre une optimisation des soins apportés aux personnes âgées à l'interface entre les prestations de soins ambulatoires et stationnaires, nous nous engageons en faveur d'une amélioration des soins transitoires.

Dossier électronique du patient

La responsabilité du dossier électronique du patient incombe désormais à la Confédération et sera développé en collaboration avec La Poste. Nous n'avons malheureusement pas reçu d'invitation à ce jour pour un projet concomitant.

Emploi de proches aidants

Sur mandat du groupe de travail, Beatrice Baselgia a rédigé une ébauche pour un papier de positionnement sur le thème des proches aidants. Après une vive discussion au sein du groupe de travail, le papier de positionnement informatif et complet a été approuvé et transmis au Comité. Celui-ci doit servir de base au CSA pour toute discussion ultérieure.

La solitude à l'âge de la retraite

La solitude rend malade. C'est la raison pour laquelle il s'agit d'un thème important à aborder au sein du GTr Santé. Toutefois, le GTr Société garde le lead.

Qualité dans les soins

Collaboration au sein du projet «Stratégie nationale NOSO dans les EMS» / Prévention de maladies infectieuses Niveau OFSP (Elisabeth Striffeler)

Représentation dans des projets et des organes

- Beatrice Baselgia: Projet «FairCare@home» de PHS Public Health Services
- Elsbeth Wandeler: CI Financement des soins, membre du conseil de direction (2 séances dans chacun des organes)
- Elsbeth Wandeler: Séances «Alliance soins palliatifs» (8 séances)
 Représentation à la table ronde concernant le financement des soins au niveau OFSP
- Barbara Fischer: Groupe d'accompagnement, workshop et workshop de validation de l'étude de l'OFAS sur la prise en charge des personnes âgées, offres et modèles de prise en charge inclusifs
- Elisabeth Striffeler: Prise de position sur l'analyse des résultats de l'étude sur l'expérience de la population résidente de 65 ans et plus avec le système de santé (OFSP)
- Barbara Fischer: Stratégie nationale en matière de démence
- Elisabeth Striffeler/Elsbeth Wandeler: Intergroupe parlementaire «Soins»
- Elisabeth Striffeler: Plateforme Soins palliatifs / Démence
- Elisabeth Striffeler/Elsbeth Wandeler: «Emploi de proches aidants» et application de l'initiative sur les soins infirmiers EW (2 séances déjeuner)
- Elsbeth Wandeler/Elisabeth Striffeler: Financement des soins OFSP (2 séances)

Participation à des congrès

- Christoph Steinemann: Workshop «Viellesse sans violence»
- Christoph Steinemann: Violence domestique durant la retraite, hôpital de l'île à Berne
- Elisabeth Leo-Dupont: Congrès Âgisme
- Beatrice Baselgia: Congrès Pro Senectute «Chance Démographie»
- Barbara Fischer: Congrès «Compétence en matière de santé en tant que clé pour une retraite autodéterminée»
- Elisabeth Striffeler: Forum «Projet de soins anticipé»

Consultations:

- Elisabeth Leo-Dupont: 3^e révision partielle de la loi sur les produits thérapeutiques
- Elsbeth Wandeler: Prise de position sur les changements dans l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins 7
- Elisabeth Striffeler/Elsbeth Wandeler: Proposition pour une intervention au CN: Efficacité et effets secondaires spécifiques de médicaments sur les personnes de 70 ans et plus

Plan organisationnel

Le groupe de travail s'est réuni quatre fois; dont deux fois sur Zoom. Les réunions avec l'OFSP et la CDS ont eu lieu les 5.2 et 18.2.2025. Les procès-verbaux ont été rédigés par Barbara Fischer, et par Beatrice Baselgia pendant son absence. Je vous remercie toutes et tous pour les discussions stimulantes, votre participation à la réflexion, ainsi que pour votre collaboration à la fois précieuse et extrêmement agréable.

Münsingen, le 16.1.2026 Elisabeth Striffeler

Rapport annuel 2025 du groupe de travail Habitat et Mobilité

Le groupe de travail compte les membres suivants:

Jean-Maurice Fournier (président jusqu'en septembre 2025) FARES

Yolanda Schütz (présidente depuis 2025) FARES

Daniel Schwab (vice-président) ASA

Pierre Scherb ASA

Béatrice Métraux FARES

Marc Joset FARES

Hans Albert Rölli ASA

Patrice Clivaz FARES

En 2025, le groupe de travail s'est réuni lors de quatre séances:

- le 2.4.2025, à l'OFAS à Berne
- le 5.5.2025, à la DGCS (canton de Vaud) à Lausanne
- le 16.9.2025, à l'OFAS à Berne
- le 15.10.2025, à l'OFAS à Berne

Les trois premières séances ont été présidées par Jean-Maurice Fournier qui a quitté ses fonctions en automne 2025 après douze ans d'activité en tant que délégué et président du groupe de travail.

Mobilité

Transports publics

Dans le domaine de la mobilité, nous avons constaté qu'il existe d'intéressantes nouveautés en termes d'utilisation des transports publics, mais les seniors ne peuvent pas tous en profiter. Ainsi, il n'est notamment pas possible d'acheter un billet dégriffé des CFF sans smartphone.

Nous suivrons de près la manière dont les changements prévus prennent forme concrètement au sein des différentes organisations du secteur des transports publics, ainsi que leur incidence sur la liberté de mouvement des personnes âgées dans l'espace public, et en particulier comment et pourquoi celles-ci pourraient s'en trouver désavantagées.

Nous discutons à l'heure actuelle au sein du groupe de travail comment poursuivre les discussions avec SwissPass et quels sont les objectifs qui pourraient être atteints. En effet, les décisions relatives aux nouvelles dispositions relèvent non pas de la compétence de SwissPass, mais de celle des cantons et des communes qui en assurent le financement.

Sécurité routière

Lors de notre visite au bpa, on nous a présenté les mesures à prendre pour réduire le nombre d'accidents impliquant des personnes âgées. Il existe d'une part des solutions techniques utiles dans les véhicules modernes. D'autre part, les conducteurs et conductrices seniors peuvent également apporter leur pierre à

l'édifice en tenant compte de leurs éventuelles restrictions physiques et en étant prêts à apprendre à s'adapter aux conditions de circulation en constante évolution.

Au sein de notre groupe de travail, nous sommes d'accord sur le fait que la sécurité routière des personnes âgées est un thème central et considérons que les améliorations suivantes sont indiquées:

- Développement d'offres de formation et d'information pour la conduite à partir de 75 ans
- Avertisseurs sonores pour véhicules électriques (voitures et vélos)
- Passages piétons: adaptation de la durée des feux verts avec aides acoustiques sur les routes larges sans flot au milieu
- Meilleurs contrôles des vélos sur les trottoirs
- Swiss Rando doit améliorer la signalisation et renforcer les mesures de coexistence
- Accès facilité aux lieux de vie de personnes âgées, suppression des obstacles

Sécurité à domicile et durant les loisirs

Lors de la visite au bpa, nous avons également été confrontés à l'effrayant chiffre de 90 000 chutes annuelles de personnes âgées dans leur propre domicile. Pour éviter de telles chutes et leurs lourdes conséquences, et pouvoir rester mobile en vieillissant, il est nécessaire de disposer d'une bonne forme physique, d'un aménagement intérieur adapté à l'âge et, de manière assez banale, de chaussures adaptées aux circonstances de vie. Il convient également de s'interroger sur la manière dont nous pouvons transmettre ces connaissances aux seniors, comme les motiver à prendre les mesures adéquates qui relèvent de leur responsabilité personnelle.

Logement des personnes âgées

L'aménagement du logement adapté aux personnes âgées, une exigence fondamentale pour pouvoir rester chez soi le plus longtemps possible, s'inscrit dans le cadre de notre thème «Logement des personnes âgées» et a également été au cœur de notre visite à la DGCS (Direction générale de la cohésion sociale), organisée par Béatrice Métraux, à Lausanne. Trois projets intéressants nous ont été présentés:

- Le projet LADA (logements adaptés avec accompagnement)
La participation active du secteur privé et de différentes institutions et organisations non étatiques à ce projet cantonal bien conçu a permis une évolution positive au projet.
- Un projet de logement avec assistance, proposé sous forme de collocations. Celui-ci a vu le jour sur l'initiative des hautes écoles de Suisse romande. Ce concept semble rassurer les personnes âgées ne serait-ce que par le fait de savoir qu'elles ne sont pas seules.
- Aide financière pour l'adaptation du propre domicile: les seniors de plus de 65 ans domiciliés dans le canton disposent d'une aide financière de 3000 francs pour adapter leur lieu de vie à leur âge.

Il existe également un modèle d'échange d'appartements qui permet à de nombreux seniors de trouver un appartement moderne, adapté, plus petit et plus avantageux.

En conclusion, il existe de nombreux projets intéressants et très variés de modèles d'habitation, qui tentent de répondre aux besoins également très variés des personnes âgées et de leur laisser le choix.

Il est nécessaire de trouver une solution permettant de partager les expériences réalisées dans les différents cantons et de transmettre ensuite les informations et recommandations correspondantes à toutes les associations de personnes âgées.

Le groupe de travail examine les possibilités qu'offrirait l'organisation d'une table ronde qui réunirait les différents acteurs du marché immobilier.

Objectifs possibles permettant de clarifier la suite:

- Créer une liste des différentes formes d'habitat, situations de logement et possibilités de financement.
- Recenser les besoins des seniors et la demande en matière de solutions de logements variés.

Représentation dans des organes:

-Yolanda Schütz: membre de la commission extraparlamentaire du logement

Niederlenz, avril 2026 Yolanda Schütz

Rapport annuel 2025 du groupe de travail Économie et fiscalité

1. Composition du groupe de travail au 31 décembre 2025

- Ursula Zulauf, FARES, présidente
- Eliane Rey, FARES, vice-présidente
- Ueli Kohler, ASA
- Katharina Lüthy, ASA

2. Engagés. Bénévoles. Impressionnants

Les membres du groupe de travail se sont réunis trois fois en 2025, dont une fois de manière virtuelle. Les dossiers touchant à la politique de la vieillesse ont été répartis entre les différents membres.

Le groupe de travail s'est notamment penché sur les thèmes suivants:

Activités en rapport avec la méthode de travail

- Élaboration de l'«Agenda 2026 ss de la politique de la vieillesse», bilan intermédiaire régulier et ajustement continu de l'Agenda
- Détermination des priorités pour le traitement des thèmes relatifs à la politique de la vieillesse

Prises de position dans le cadre de consultations de commissions parlementaires et du Conseil fédéral ainsi que positionnements publics

- Loi fédérale sur le programme d'allègement budgétaire 2027: Coordination avec la procédure de consultation interne au CSA ainsi que prise de position du Groupe de travail Économie et fiscalité: Élaboration d'un processus pour l'élaboration d'une prise de position à l'attention de la conseillère fédérale Keller-Sutter. L'affaire concernait plusieurs groupes de travail du CSA. La prise de position générale du CSA a été soumise en ligne après une procédure de consultation interne en plusieurs étapes et après avoir été approuvée par le comité.

La mesure «Imposition plus élevée des retraits en capital des 2^e et 3^e piliers» a donné lieu à deux positions différentes au sein du CSA. L'une stipulait «Une imposition plus élevée des avoirs en capital très importants est préconisée. Une imposition plus élevée pour les bénéficiaires de rentes moyennes est toutefois rejetée. Les versements dans le 2^e ou le 3^e pilier relèvent de l'épargne volontaire.» L'autre stipulait «La même imposition doit s'appliquer au retrait du capital et à la perception de la rente. Il n'est pas raisonnable que le retrait du capital donne lieu à des avantages fiscaux.» La prise de position contient les deux positions.

Intéressant à savoir: En raison de l'opposition rencontrée au cours de la procédure de la consultation, le Conseil fédéral a adapté les barèmes fiscaux afin que les retraits de capital jusqu'à 100 000 francs, typiques pour les retraits du pilier 3a, ne soient pas davantage imposés qu'aujourd'hui.

- Changement de système dans l'imposition de la propriété du logement – Positionnement public concernant la votation sur le projet de loi «Impôt immobilier sur les résidences secondaires», suppression de la valeur locative. Le comité du CSA s'est prononcé contre la suppression sur requête de la majorité des groupes de travail.

Missions avec mandat spécial

- Création d'un catalogue de questions pour l'Office fédéral de la statistique en rapport avec l'indice national des prix à la consommation et la situation des données statistiques dans le domaine de la vieillesse, en vue d'une éventuelle présentation de l'Office fédéral devant des organes du CSA.
- Traitement des thèmes en vue d'une sélection pour l'élaboration d'un document d'orientation à l'intention de la coprésidente

- Traitement du catalogue de questions de la conseillère fédérale Baume-Schneider en lien avec des aménagements partiels dans les domaines de l'AVS et de la LPP. Le groupe de travail s'est penché sur le catalogue de questions, mais a estimé qu'il serait judicieux de traiter ces questions d'un seul tenant. Tant le parlement que par ex. l'Union syndicale traitent souvent certains thèmes ensemble, comme la 13^e AVS et la suppression du plafonnement de la rente pour personnes mariées. Par ailleurs, les questions figuraient en principe dans la mission centrale du Groupe de travail Sécurité sociale, qui a d'ailleurs pris position en détail sur le sujet.
- Élaboration d'un catalogue d'arguments pour et contre à l'intention d'une prise de position destinée à la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) concernant l'initiative populaire du Centre «Oui à des rentes AVS équitables pour les couples mariés – Pour enfin en finir avec la discrimination du mariage!».

Suivi du processus politique des initiatives populaires en cours

Le groupe de travail a suivi l'évolution des initiatives suivantes et s'est tenu au courant par des échanges réciproques:

- «Pour une imposition individuelle indépendante de l'état civil (initiative pour l'équité fiscale)», initiative populaire et contre-projet indirect (loi fédérale sur l'imposition individuelle).
- «Oui à des rentes AVS équitables pour les couples mariés – Pour enfin en finir avec la discrimination du mariage!», initiative visant à supprimer la discrimination des couples mariés par le plafonnement de la rente pour les couples mariés à 150 % (au lieu de 200 %)
- Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets (l'argent liquide, c'est la liberté) - Initiative populaire et contre-projet direct
- «200 francs, ça suffit ! (initiative SSR)» - Initiative populaire

3. Participation à des manifestations en tant que représentantes du CSA et mandats spéciaux internes au CSA

Eliane Rey:

Participation en tant que représentante du CSA

- 5 mars 2025, demi-journée d'étude: «Habiter et Vieillir, enjeux, perspectives et alternatives». Organisé par la Haute École de travail social et de santé Lausanne (HETSL)
- 26.6.2025: Entretien à Lausanne avec M. Maciej Kucharczyk, Secrétaire général de AGE Platform Europe
- 16.9.2025: «L'employabilité des seniors», organisé par la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie en partenariat avec les Retraites Populaires
- 1er et 2 octobre 2025: Séance du Conseil d'administration de AGE Platform Europe à Copenhague
- 25 novembre 2025, étude prospective d'HéviVA: «Anticiper l'avenir de l'accompagnement médico-psycho-social des seniors dans le canton de Vaud à l'horizon 2040 par une démarche de recherche participative».
- 2 décembre 2025: «Façonner le futur ensemble : priorités politiques pour les sociétés vieillissantes dans la région de l'UNECE» (Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe)
- 3 décembre 2025, table ronde: «La vieillesse, terrain d'émancipations», organisé par Pro Senectute VD et l'UNIL

Mandats internes au CSA

- Membre du groupe de travail Stratégie CSA 2027-2030
- Déléguée AGE PLATFORM EUROPE

Katharina Lüthy :

Participation en tant que représentante du CSA

- Participation aux réunions du comité et assemblée générale des membres de l'Association des seniors du nord-ouest de la Suisse (Seniorenverband Nordwestschweiz SVNW) avec compte rendu des affaires traitées par le CSA

Ursula Zulauf

Mandats internes au CSA

- Membre du comité du CSA
- Membre du Groupe de travail TIC - Technologies de l'information et de la communication
- Membre du comité d'organisation de la conférence CSA extra-muros
«Jeunes et moins jeunes: un destin collectif?» du 22 mai 2025 à
Brugg
- Déléguée FARES dans le groupe de travail «séance de coordination»
- Responsable pour la coordination et la remise en ligne de la prise de position du CSA
concernant le programme d'allègement budgétaire 2027

Pour le groupe de travail Économie et fiscalité

Ursula Zulauf, présidente